

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
(Courrier transfert Poste restante)
31650 Saint Orens
Tél : 06-14-29-21-74
Demandeur d'emploi au RMI.

Le 29 octobre 2010

PS :

« Actuellement le courrier est transféré poste restante suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 » domicile actuellement occupé par un tiers (Monsieur TEULE Laurent et autres sans droit ni titre régulier).

Monsieur ZAMPHIROFF
Vice Procureur de la République.
T.G.I de Toulouse.
Allée Jules Guesde.
31000 Toulouse.

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR : N° 1A 050 713 5520 2

Objet : RAPPEL : Plainte contre X pour crime intellectuel par faux et usages de faux et dans les intérêts de Monsieur et Madame LABORIE.

- Détournement de notre propriété.
- Détournement de notre domicile.
- Détournement de tous nos meubles et objets

Monsieur le Procureur,

Par courrier du 20 avril 2010, je saisissais la brigade financière de Toulouse pour des faits dont nous sommes encore à ce jour victimes aux motifs ci-dessus.

Que la Brigande financière a renvoyé le dossier à la gendarmerie d'EAUZE 32800, pour que je sois entendu.

Vous précisant que je suis hébergé provisoirement chez une amie suite à mon expulsion irrégulière en date du 27 mars 2008 de mon domicile situé au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens.

Qu'en date du 8 septembre 2010 j'ai été entendu à la gendarmerie de cette unité, qu'un procès verbal a été établi sous le N° PV 1848.

Effectivement il a été déterminé le point de départ des actes délictueux qui se sont enchaînés dont nous sommes directement victimes et sans oublier la procédure antérieure menant jusqu'au jugement d'adjudication par une fraude certaine usant et abusant que Monsieur LABORIE André était incarcéré sans aucun moyen de défense pour faire déposer un dire en contestation de toute la procédure.

Dont le premier point de départ et de flagrance de délit: La perte de tous les droits de propriété à Madame D'ARAJO épouse BABILE Suzette par l'action en résolution faite par huissier de justice en date du 9 février 2007 et contre le jugement d'adjudication obtenu à son profit le 21 décembre 2006.

Par l'action en résolution la propriété étant revenu aux saisis en date du 9 février 2007, en l'espèce à Monsieur et Madame LABORIE, interdisant de ce fait, Madame D'ARAJO épouse BABILE Suzette d'un quelconque droit de propriété.

J'ai pu comprendre qu'une enquête était diligentée par le parquet et je vous en remercie. A ce jour, je vous apporte plus d'éléments ou tous les faits sont concentrés.

- *Une plainte à Monsieur le Bâtonnier du 18 octobre 2010.*
- *Une citation correctionnelle faite à l'encontre de Monsieur CAVE et de Madame PUISSEGUR vous permettant de mieux saisir l'affaire dans son déroulement inacceptable, par excès de pouvoir.*
- *Citation correctionnelle à l'encontre de Madame D'ARAJO épouse BABILE, Monsieur TEULE Laurent et autres...*

Vous avez aussi mon site destiné aux autorités judiciaires, qui vous apportera de nombreuses preuves.

Soit site : [http:// www.lamafiajudiciaire.org](http://www.lamafiajudiciaire.org)

Qu'il vous est rappelé que notre constitution protège la liberté individuelle et les biens des personnes. « *d'ordre public* »

Or il se trouve encore à ce jour, que notre propriété, notre domicile situé au N° 2 rue de la forge 31650 Saint Orens est toujours occupé par ses occupants sans droit ni titre régulier.

Que les titres obtenus ont été effectués pendant que j'étais en prison par faux et usage de faux et recels.

Qu'il est de votre devoir de faire cesser ce trouble à l'ordre public de l'occupation de notre propriété, de notre domicile dans les plus brefs délais.

Monsieur le Procureur je compte sur votre intervention à fin d'éviter que le préjudice s'aggrave encore plus, en faisant expulser par la force publique les occupants sans droit nître régulier de notre propriété, de notre domicile qui est toujours établie juridiquement.

Je vous prie de m'informer des diligences que vous avez accomplies ou que les services sous vos ordres ont accomplies dans cette affaire que l'on peut considérer comme criminelle.

Je vous joins aussi un justificatif de Madame ALLIOT Marie Ministre de la justice, saisie par Monsieur Gérard BAPT Député de la Haute Garonne dans cette affaire grave.

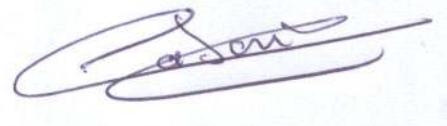
Des responsabilités seront recherchées pour n'avoir pas pris à temps cette affaire qui a dégénérée alors que nous sommes dans la violation de notre constitution par le non respect des biens de Monsieur et Madame LABORIE et *sous la responsabilité du parquet de Toulouse qui s'est refusé encore à ce jour de faire cesser ce trouble à l'ordre public.*

Je vous prie de bien vouloir m'accorder un rendez vous, pour vous apporter toutes informations utiles dans ce dossier.

Je vous prie de croire Monsieur ZAMPHIROFF vice Procureur de la République, l'expression de ma considération la meilleure.

Pour Monsieur et Madame LABORIE

Monsieur LABORIE André.



Pièces jointes :

Courrier de Monsieur Gérard BAPT, député de la Haute Garonne.

Courrier de Madame ALLIOT Marie.

- *Une plainte à Monsieur le Bâtonnier du 18 octobre 2010.*
- *Une citation correctionnelle faite à l'encontre de Monsieur CAVE et de Madame PUISSEGUR vous permettant de mieux saisir l'affaire dans son déroulement inacceptable, par excès de pouvoir.*
- *Citation correctionnelle à l'encontre de Madame D'ARAUJO épouse BABILE, Monsieur TEULE Laurent et autres...*